

Distr.  
LIMITEE

A/AC.241/L.11  
13 septembre 1993

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION  
CHARGE D'ELABORER UNE CONVENTION  
INTERNATIONALE SUR LA LUTTE CONTRE  
LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS  
GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE  
ET/OU PAR LA DESERTIFICATION,  
EN PARTICULIER EN AFRIQUE

Deuxième session  
13-24 septembre 1993  
Point 1 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Programme de travail

1. Examen en séance plénière

Le Comité commencera l'examen de ce point de l'ordre du jour à la session plénière qui se tiendra dans l'après-midi du 13 septembre, puis il le poursuivra pendant la matinée du 14 septembre. Des représentants ministériels des pays membres du Comité, des chefs de secrétariat d'institutions des Nations Unies et le président du Comité feront des déclarations, puis le Secrétaire exécutif du Comité présentera le document du secrétariat (A/AC.241/12) qui contient un état récapitulatif des propositions relatives au texte de la Convention présentées par les gouvernements, ainsi que de celles qui ont été formulées pendant la première session de fond.

Des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) rendront ensuite compte au Comité des résultats du Forum international des ONG qui s'est tenu à Bamako (Mali) du 16 au 20 août 1993 et qui a examiné le contenu de la Convention et le rôle des ONG dans son élaboration.

L'examen initial de cette question en séance plénière s'achèvera dans la matinée du 14 septembre. Les groupes de travail I et II prendront alors le relais et poursuivront cet examen jusqu'au 23 septembre après avoir présenté un rapport intérimaire succinct en séance plénière le lundi 20 septembre. Les rapports des deux groupes de travail seront examinés en séance plénière le 24 septembre.

## 2. Calendrier des activités des groupes de travail

On trouvera ci-après un projet de calendrier pour l'examen du document A/AC.241/12 par les groupes de travail I et II conformément à leurs mandats respectifs énoncés dans le document A/AC.241/L.10/Rev.1. L'ordre suivi est celui des sous-sections du document A/AC.241/12.

	<u>Groupe de travail I</u>	<u>Groupe de travail II</u>
<u>14 septembre</u>		
matin : 10 heures		(Plénière)
matin (après la plénière)	Préambule	Définitions
après-midi : 15 heures	Préambule	Définitions
<u>15 septembre</u>		
matin : 10 heures	Principes	Transfert de technologie et coopération
après-midi : 15 heures		(Plénière)
<u>16 septembre</u>		
matin : 10 heures	Objectifs	"
après-midi : 15 heures	Structure et nature des engagements	Recherche-développement
<u>17 septembre</u>		
matin : 10 heures	"	"
après-midi : 15 heures	"	Rassemblement, analyse et échange de renseignements

	<u>Groupe de travail I</u>	<u>Groupe de travail II</u>
<u>20 septembre</u>		
matin : 10 heures	Programmes d'action nationaux	Rassemblement, analyse et échange de renseignements
après-midi : 15 heures	"	Institutions
<u>21 septembre</u>		
matin : 10 heures	Programmes d'action régionaux	"
après-midi : 15 heures	Mise en valeur du potentiel local	Instruments régionaux
<u>22 septembre</u>		
matin : 10 heures	Education et sensibilisation du public	"
après-midi : 15 heures	Ressources et mécanismes financiers	Arrangements de procédure et clauses finales
<u>23 septembre</u>		
matin : 10 heures	Coordination et coopération	"
après-midi : 15 heures		(Plénière)
<u>24 septembre</u>		
matin : 10 heures		(Plénière)
après-midi : 15 heures		(Plénière)

-----